

# [ EN CLAIR ]

LE MONDE DE STARLINK : OPPORTUNITÉS ET RISQUES  
POUR LA FRANCE ET L'UNION EUROPÉENNE



Pôle Publication – Comité Risques et Intelligence Économique

LES PUBLICATIONS



LES JEUNES  
IHEDN

# À PROPOS DE L'ARTICLE

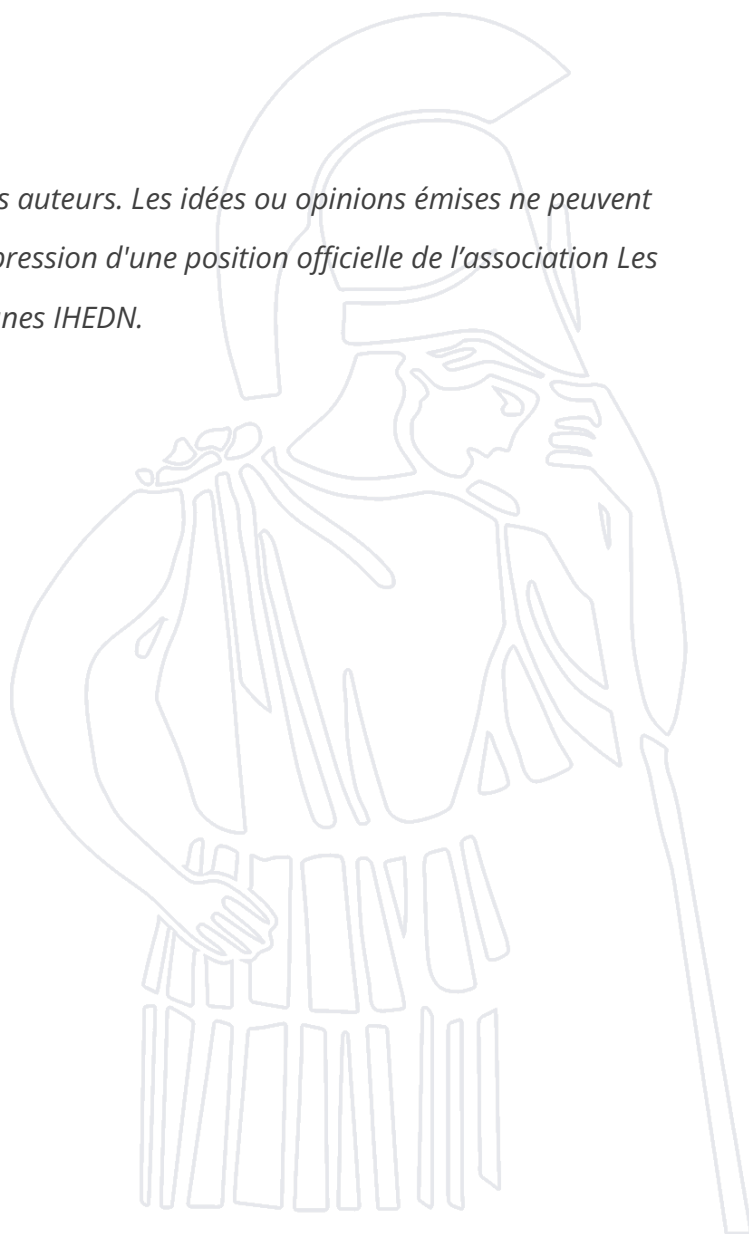
*Tesla, SpaceX, Neuralink, X, Starship, Hyperloop* et maintenant *Starlink* autant de noms qui nous projettent vers l'avenir et nous font penser à l'entrepreneur et milliardaire Elon Musk qui continue de faire parler de lui à travers le monde et la presse. Alors que son robot *Optimus*, développé par *Tesla*, voit le jour devant un public à la fois effrayé et enthousiaste et que la question de la colonisation de la planète Mars par l'humanité refait surface, *Starlink* propage sa toile de satellites autour de la planète nous amenant à nous questionner sur les véritables limites de l'homme d'affaires qui ne recule devant les défis. Nous vous invitons dans ce document à plonger dans un monde qui passionne et qui anime notre imaginaire, celui d'Elon Musk.

# À PROPOS DES AUTEURS

## **Pôle Publication – Comité Risques et Intelligence Économique**

Ce texte a été rédigé par une équipe de trois rédacteurs, partageant une même conviction : l'esprit de défense et d'engagement par la plume. Le principal objectif est d'entrer en immersion dans le monde économique et de mesurer son impact sur les questions de défense. Pour des raisons personnelles et professionnelles, les auteurs ont décidé à l'unanimité de garder l'anonymat. Parmi eux, nous distinguons : un économiste au sein d'un grand groupe français, un étudiant en double-master en économie, un étudiant en comptabilité financière.

*Ce texte n'engage que la responsabilité des auteurs. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHEDN.*



*Tesla, SpaceX, Neuralink, X, Starship, Hyperloop* et maintenant *Starlink* autant de noms qui nous projettent vers l'avenir et nous font penser à l'entrepreneur et milliardaire Elon Musk qui continue de faire parler de lui à travers le monde et la presse. Ambitieux pour les uns dangereux pour les autres, il a toujours divisé les esprits. Usant de son influence dans la sphère politique, dans les élections américaines en soutenant publiquement le candidat républicain Donald Trump, comme dans la sphère économique et financière, le personnage Elon Musk semble être partout à la fois. Alors que son robot *Optimus*, développé par *Tesla*, voit le jour devant un public à la fois effrayé et enthousiaste et que la question de la colonisation de la planète Mars par l'humanité refait surface. *Starlink* propage sa toile de satellites autour de la planète nous amenant à nous questionner sur les véritables limites de l'homme d'affaires qui ne recule devant les défis. Fournir un accès à l'internet haut débit partout dans le monde, même en zone rurale, voilà le projet d'Elon Musk, et tout ça grâce à une flotte de milliers de satellites placés en orbite basse.

Ce projet encore dans les cartons en Californie il y a quelques années a pris une tout autre dimension ces derniers mois par la livraison de ses services dans la guerre en Ukraine, mais aussi par son partenariat avec Air France qui proposera un *Wi-Fi* haut débit sur ses vols. Il est clair que *Starlink* a réussi à s'imposer et intensifie la mise en réseau du monde. Cette politique de déploiement se fait aussi progressivement en France et concurrencera les opérateurs français. Les services proposés semblent fiables et efficaces et attirent de nouveaux clients. Mais ils soulèvent de nombreux enjeux pour la France et l'Europe notamment du fait de la manipulation de données personnelles ou sensibles par l'intermédiaire d'une entreprise américaine. Il faut ajouter à cela, le risque d'une dépendance accrue des clients publics comme privés à ce type de services caractérisant une potentielle perte d'un nouveau marché pour les entreprises européennes. Le risque demeure aussi dans l'utilisation des satellites de *Starlink* dans un contexte géopolitique instable et complexe à l'heure des conflits, cyberattaques ou du perfectionnement des missiles antisatellites espions. Nous vous invitons dans ce document à plonger dans un monde qui passionne et qui anime notre imaginaire, celui d'Elon Musk. Nous évoquerons l'omniprésence de *Starlink* et ses limites, les enjeux et risques associés à son déploiement

en France comme en Europe et les réponses des institutions face à son développement.

## L'omniprésence de Starlink

*Starlink* propose une connexion internet haut débit par satellites, contrairement au système couramment utilisé qui s'appuie sur des câbles et des antennes relais. La connexion est assurée par une constellation de satellite en orbite basse (550 km) et non sur une orbite géostationnaire (35 586 km) afin de réduire le délai de latence, c'est-à-dire le temps de transmission des données pour un aller-retour entre un utilisateur et un satellite. Le temps de latence peu élevé que permet l'orbite basse par rapport à l'orbite géostationnaire permet d'assurer des activités qui demandent beaucoup de débits (streaming, appel vidéo). En effet, la fin du réseau cuivre, et par conséquence des connexions type ADSL ainsi que l'augmentation croissante des données échangées poussent à développer d'autres moyens de connexions à très haut débit comme la fibre optique, la 5G ou la connexion satellitaire.

La connexion internet satellitaire présente l'intérêt d'être disponible quasiment partout sur terre sans être dépendante d'installation terrestre onéreuse et vulnérable faces aux risques naturels et de destructions intentionnelles. C'est particulièrement intéressant pour les habitations très isolées ou situées dans des zones protégées où l'installation d'antennes relais serait très onéreuse ou aurait un impact sur l'environnement trop important. Ainsi, cette technologie permet d'offrir une connexion internet haut débit tant à des infrastructures fixes qu'aux navires, aux avions et aux voyageurs mobiles. C'est pourquoi, *Starlink* prend une part croissante dans l'économie et la géopolitique. De grandes entreprises comme Airbus ou Bouygues proposent à leurs clients les services de *Starlink*. Le premier à bords de ses avions, le deuxième en complément de son offre fibre pour les professionnels. On peut ainsi entrevoir avec raison le potentiel militaire de cette nouvelle technologie comme connecter des avions afin de pouvoir contrôler des drones à distance, ou de disposer un moyen accru de communication entre différents vecteurs dans un environnement multipolaire.

On peut le constater en Ukraine où *Starlink* contribue à l'effort ukrainien en proposant internet dans un pays dévasté ce qui est d'une grande aide aux services publics et civils mais qui permet aussi d'opérer des actions militaires. Cependant, *Starlink* ne souhaite pas s'immiscer dans le conflit et c'est pourquoi la connexion a été coupée lors de l'attaque de la Crimée par des drones sous-marins des Forces Armées Ukrainiennes. Cette technologie est potentiellement un véritable atout technologique en cas de conflit de haute intensité, mais plus largement dans les menaces asymétriques en permettant un accès internet à très haut débit en itinérance. C'est pour cela que beaucoup de pays comme la Chine sont réticents à autoriser le réseau *Starlink* à opérer sur leurs territoires, et mettent généralement en place des mesures restrictives quand *Starlink* est autorisé à opérer.

## Les réponses face à son déploiement

Afin de comprendre les différentes réponses qui sont apportées au défi que représente *Starlink*, il est nécessaire de distinguer les actions menées à l'échelle de l'Union européenne et celles menées à l'échelle de la France.

L'arrivée de *Starlink* coïncide avec la prise de conscience en Europe de l'enjeu que représente l'espace extra-terrestre. En effet, de nombreuses initiatives dans ce sens ont vu le jour ces dernières années. Le discours sur l'état de l'Union (*the State of the Union*) de 2023 prononcé par la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen présentait par exemple l'espace comme une des nouvelles priorités de l'exécutif communautaire. De fait, une initiative pour une loi européenne<sup>1</sup> sur l'espace (*EU Space Law, EUSL*) a été lancée et devrait voir le jour courant 2025 avec l'installation au pouvoir de la nouvelle Commission.

L'irruption de *Starlink* s'affiche donc comme un défi face auquel l'Union européenne cherche à montrer sa pertinence en tant qu'acteur souverain tant dans le plan réglementaire qu'industriel. En effet, de façon plus concrète, l'initiative européenne en

---

<sup>1</sup> <https://www.european-space-law.com/> : site Internet du projet de l'EUSL

faveur d'une constellation de satellites communautaires, adressée aux armées et aux services de renseignement des États-membres, entre en concurrence directe avec Starlink : les places en orbite basse pour de tels satellites sont rares et la vitesse de déploiement de la constellation de la filiale de *SpaceX* contraste avec les difficultés de financement auxquelles fait face le projet européen.

Ce projet, nommé IRIS<sup>2</sup> (pour *Infrastructure for Resilience, Interconnectivity and Security*), vise à renforcer la souveraineté des États-membres de l'Union européenne en assurant en tout temps et en tout lieu une connectivité satellitaire à leurs forces armées, tout en contournant le défi sécuritaire que représente une entreprise américaine telle que *Starlink*. Ce défi sécuritaire est d'autant plus préoccupant pour les autorités européennes et françaises que la légalité de la constellation de *Starlink* est souvent remise en cause, du moins sur le territoire national, et ce depuis sa mise en service progressive depuis 2021.

## Les grands enjeux

Le premier enjeu lié à *Starlink* en France concerne des préoccupations d'ordre environnemental. En effet, la constellation américaine de satellites est souvent accusée de pollution lumineuse dans des zones autrefois préservées grâce à leur isolement, allant jusqu'à désormais entraver le travail scientifique des astronomes. D'autre part, les satellites déployés représentent un risque accru de débris spatiaux. Le Conseil d'État se fait le relai des plaintes déposées par les associations écologistes et peut aller jusqu'à suspendre les autorisations octroyées par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, missionnée entre autres du contrôle des fournisseurs d'accès Internet). C'est ce qui s'est passé en 2021 et en 2022, avant que *Starlink* ne récupère son autorisation après consultation publique.

---

<sup>2</sup> <https://www.politico.eu/article/eu-iris-satellite-plan-spacex-starlink-elon-musk-military-grade-space-rise-airbus-thales-alenia-space/> : article de Politico sur IRIS

Le second enjeu touche directement à la souveraineté de la France en tant qu'État dans ses missions régaliennes de sécurité. En effet, les fournisseurs d'accès sont en France légalement tenus de fournir aux autorités, sur demande d'un juge, un accès aux correspondances et aux données de connexion des utilisateurs dans le cadre des enquêtes de police. Or, jusqu'alors, *Starlink* n'a pas coopéré avec les autorités françaises, mettant de fait l'entreprise dans une situation d'illégalité. Bien que des circonstances exceptionnelles permettent l'utilisation par les autorités, notamment dans le cadre des affaires de terrorisme, des informations collectées par Starlink sans avoir à passer par un juge, cette attitude de l'opérateur compromet grandement la capacité de l'État à répondre à ses missions fondamentales relevant de sa souveraineté. L'Arcep dispose de plusieurs outils réglementaires et financiers pour mettre au pas *Starlink*, allant de l'amende (jusqu'à 3 % du chiffre d'affaires) au démantèlement des infrastructures et matériels terrestres, et en passant par la suspension partielle ou totale du service.

Toutefois, les réponses juridiques ne représentent qu'une partie de la réponse qui est apportée en France et en Europe à ce « défi américain » en matière de télécommunications. Ces réponses sont également industrielles et viennent du secteur privé, qui voit dans *Starlink* non seulement un concurrent direct et dangereux, mais aussi voire surtout un acteur qui a ouvert un marché aux opportunités formidables, en l'occurrence celui de l'Internet satellitaire.



[publication@jeunes-ihedn.org](mailto:publication@jeunes-ihedn.org)